



Prendre en compte la sécurité des personnes, des réseaux et des données

publié le 08/09/2008 - mis à jour le 22/08/2018

Une politique d'établissement à réfléchir

Descriptif :

Trouver un équilibre entre innovation pédagogique et sécurité.

Sommaire :

- Filtrer Internet
 - Limiter la publication de données personnelles
 - Former et sensibiliser les utilisateurs des réseaux
 - Sécuriser les mots de passe
-

● Filtrer Internet

Le filtrage des contenus inappropriés est géré par la [Direction des Systèmes d'Information](#) (DSI), qui s'appuie sur les préconisations nationales et une [procédure d'alerte académique](#).

Cependant certaines activités pédagogiques innovantes peuvent nécessiter l'utilisation dans l'établissement d'outils de communication couramment utilisés par les jeunes en dehors de l'école (Blog, plateformes de vidéos...).

Or ces outils du WEB 2.0 sont généralement bloqués par les filtres mis en place.

- ▶ Pour le primaire, tout changement demandé dans le filtrage et accepté est appliqué à toutes les écoles de l'académie.
- ▶ Pour les collèges tout aménagement demandé par l'équipe de direction (par exemple ouverture de l'accès à un site de vidéo) concerne l'ensemble de l'établissement.
- ▶ Pour les lycées, à la demande du proviseur ou d'une personne mandatée par lui, ces filtres peuvent être adaptés provisoirement pour un projet précis (voir la [procédure d'alerte académique](#)).
- ▶ Un filtre spécifique peut aussi être installé, par exemple pour une section post-bac, dans un foyer ou en salle des professeurs, selon certaines conditions expliquées aux chefs d'établissement dans le Portail Intranet Académique (rubrique informatique).

Le but est de trouver un équilibre entre innovation pédagogique et sécurité.

● Limiter la publication de données personnelles

Les photographies permettant d'identifier les élèves ne doivent pas être visibles sur le site de l'établissement accompagnées du nom complet de la personne photographiée, par principe de précaution.

La personne photographiée doit pouvoir s'opposer à la publication de son image, et doit pouvoir demander son retrait du site si elle le souhaite. Des formulaires de demande d'autorisation d'utiliser l'image ou la voix sont téléchargeables notamment sur [le site de l'académie de Rouen](#).

● Former et sensibiliser les utilisateurs des réseaux

L'information et la sensibilisation des élèves et des adultes à la prudence dans l'usage du matériel et d'Internet doivent être prévues, organisées et mises en place.

Les chefs d'établissement doivent rédiger une **charte du bon usage des TIC** annexée au règlement intérieur et signée par chaque élève. Plusieurs chartes peuvent être prévues pour tenir compte des possibilités variables selon les lieux ou les statuts.

Un [modèle de charte](#) à adapter aux spécificités de chaque établissement est disponible sur Éducnet ainsi qu'un [guide d'élaboration des chartes d'usage](#).

Des animations et témoignages sont régulièrement proposés par la MATICE pour faciliter cette **sensibilisation des personnels et des élèves**.

Voir des exemples [provenant de lycées](#) (site B2I).

Voir des exemples [provenant de collèges](#) (rubrique rencontres TICE).


Pour éclairer les **comités de pilotage des TICE** en établissement un article fait le point sur "[l'utilisation d'Internet en établissement scolaire](#)".

● Sécuriser les mots de passe

Chacun doit apprendre à choisir et gérer des mots de passe de manière à éviter toute usurpation de compte ([voir des conseils et astuces](#)).

Certaines applications informatiques telles que **LPC** (livret personnel de compétences) donnent accès à des données dites "sensibles", et nécessitent un accès particulièrement sécurisé pour ceux qui peuvent y saisir des contenu.

Cet accès se fait alors par une **clef OTP**¹. Les conditions de commande et d'utilisations de ces clefs sont indiquées aux directeurs et aux chefs d'établissement dans le portail intranet académique.

 [Guide d'utilisation d'une clef OTP](#) (PDF de 914.7 ko)
Un document du Rectorat de Poitiers, 2010.

(1) One Time Password

Liens complémentaires

- [Eduquer aux risques d'Internet](#)
- [Pour respecter le droit à l'image des personnes : Documents adaptables](#)
- [Exemple de charte d'utilisation du matériel, site de l'académie d'Aix-Marseille](#)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.